

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Communication Visuelle</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Cinéma</b>	
<b>Intitulé du module</b>	Atelier Musique et cinéma	
<b>Code</b>	1CVci27	DCV303472F19
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 2	
<b>Crédits ECTS</b>	2	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Ce module vise à sensibiliser les étudiant-e-s à l'utilisation de la musique dans un film et à la musicalité du cinéma.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	L'atelier sera constitué d'une première partie théorique et analytique sur les rapports fondamentaux unissant musique et cinéma.  Les étudiant-e-s seront ensuite amené-e-s à réaliser par équipes des films sur la base d'une oeuvre musicale pré-existante dans la structure « Thème et variations ». Les courts métrages suivront cette construction pour être finalisés lors de l'étape du montage son.
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la note de 4 au minimum.  Sont pris en compte pour l'évaluation: l'inventivité, la qualité technique et artistique du film, l'implication personnelle et la recherche de solutions lors des différentes étapes de travail.
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	Remédiation possible. Correction des lacunes par un exercice à déterminer d'entente avec l'enseignant.  Pas de remédiation possible après avoir répété le module.  Répétition en fin de semestre, d'année ou d'année académique suivant l'échec. Les modalités sont à définir avec le responsable de l'orientation.
<b>Enseignants</b>	Laurent Guido et Richard Szotyori

<b>Responsable du module</b>	Lionel Baier		
<b>Descriptif validé le</b>	9 septembre 2019	<b>par</b>	Lionel Baier